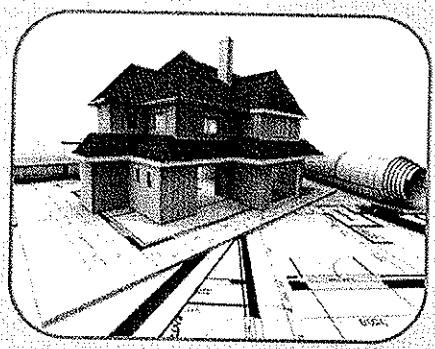
Synthèse Dossier de Diagnostic Technique

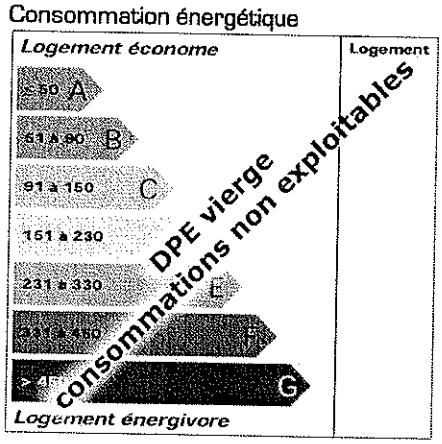
Réf. : DIA-TRA04-1710-006



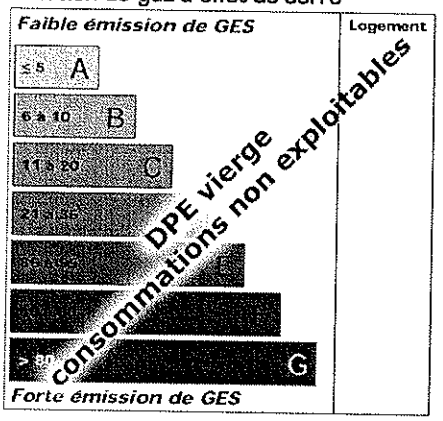
Propriétaire :
Adresse du bien : 11 rue de Juilly , 77290 MITRY MORY
Nature du bien : Appartement T3
Localisation du bien : Etage Bâtiment A4, 1er étage , fond G, appt 117
Numéro de lot : Lot principal (117), Cave (264), Garage (345)
Date du permis de construire : De 1949 au 01/07/1997
Date limite de validité : 03/04/2018
Référence client :

DPE — Date limite de validité : 03/10/2027

Consommation énergétique



Emission de gaz à effet de serre



Amiante — Validité illimitée (sauf travaux)

Absence d'amiante : Il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Synthèse Dossier de Diagnostic Technique

Réf. : DIA-TRA04-1710-006

Superficie Carrez — Validité illimitée (sauf travaux)

Lot 117
- Superficie « Carrez » : 64,06 m²
- Superficie hors « Carrez » : 3,35 m²

Lot 264 (Cave)
- Superficie « Carrez » : 0,00 m²
- Superficie hors « Carrez » : 6,00 m²

Lot 345 (Garage)
- Superficie « Carrez » : 0,00 m²
- Superficie hors « Carrez » : 16,70 m²

Installation Electrique — Date limite de validité : 03/10/2020

Anomalies : L'installation d'électricité comporte une ou des anomalies pour laquelle ou lesquelles il est vivement recommandé d'agir afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) représente(nt). Nous vous conseillons de lever ces anomalies dans les meilleurs délais par un installateur électricien qualifié. Les anomalies constatées concernent :
- la prise de terre et l'installation de mise à la terre.
- les règles liées aux zones dans les locaux contenant une baignoire ou une douche.
- des matériels électriques présentant des risques de contact direct.
- des matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage.
- des conducteurs non protégés mécaniquement.

L'installation intérieure d'électricité était alimentée lors du diagnostic, les vérifications de fonctionnement des dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel ont pu être effectuées.

Installation Gaz — Date limite de validité : 03/10/2020

Anomalies de type DGI, A2 : L'installation comporte une ou des anomalies de type DGI qui devront être réparées avant remise en service.
Tant que la(ou les) anomalie(s) n'a (ont) pas été corrigée(s), en aucun cas vous ne devez rétablir l'alimentation en gaz de votre installation intérieure de gaz, de la partie d'installation intérieure de gaz, du (ou des) appareil(s) à gaz qui ont été isolé(s) et signalé(s) par la ou les étiquettes de condamnation.
L'installation comporte une ou des anomalies de type A2 qui devront être réparées dans les meilleurs délais.

ERNMT — Date limite de validité : 03/04/2018

Risque sismique : Zone 1

Cette fiche de synthèse reprend les conclusions des différents diagnostics réalisés.
Elle est donnée à titre indicatif, seuls des rapports complets avec leurs annexes ont une valeur contractuelle.
*pour le cas où il est indiqué validité illimitée d'un des diagnostics, un rapport n'est plus valide en cas : de travaux, de changement de réglementation, dans le cas de diagnostic amiante pour les parties concernant des obligations ou recommandations issues des grilles d'évaluation d'état de conservation des matériaux ou produits contenant de l'amiante ainsi que le contenu desdites grilles.